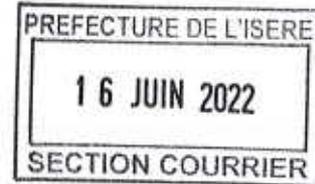




Extrait du registre des délibérations et des  
décisions administratives du Maire

**CONSEIL MUNICIPAL**  
*Séance du lundi 13 juin 2022*



ISERE

38360 NOYAREY

**DELIBERATION N°2022-027**

L'an 2022, le 13 juin, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 08 juin 2022, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

**PRESENTS :**

Nelly JANIN QUERCIA, Nathalie GOIX, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Sandrine CURTET, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Marie-José GROS COISSY, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Alfio PENNISI, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ.

**ABSENTS AYANT**

**DONNE POUVOIR :**

Gérard FEY à Nelly JANIN QUERCIA, Stéphane COUDERT à Sandrine CURTET, Sophie CUTAJAR à Didier PERRIN, Annie PONTHEUX à Nathalie GOIX.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de conseillers votants : 19

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Sandrine CURTET a été désignée comme secrétaire de séance.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/03/2022**

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 28/03/2022. Il est approuvé à la majorité (17 voix pour ; 1 voix contre : Bénédicte GUILLAUMIN ; 1 abstention : Aldo CARBONARI).

**DELIBERATION N°2022-027 : Attribution d'un nom à la voie privée qui débute au rond-point des ex Routes Départementales RD1532 et RD105f devenues Métropolitaines, et desservant une partie de la Zone d'Activités des Moironds : « rue Louise Drevet »**

Nathalie GOIX, Rapporteure

**CONSIDÉRANT** la volonté du propriétaire de la parcelle cadastrée AW221, 222, 223 et 224 par courrier en date du 13 mai 2022, et du propriétaire des parcelles cadastrées AW97, 99, 101 en date du 01 juin 2022, de dénommer leur voie privée commune : « rue Louise Drevet » ;

**CONSIDÉRANT** la volonté de l'équipe municipale de donner une adresse à l'ensemble des entreprises de son territoire, afin de faciliter leur accès, notamment par les services publics, les livreurs et les services de secours à la personne ;

**CONSIDÉRANT** que Marie-Louise Chaffanel (19 décembre 1835-23 juillet 1898), plus connue sous son nom d'usage « Louise Drevet » a marqué l'histoire littéraire du Dauphiné, notamment au travers des faits ci-dessous :

- Écrivaine dauphinoise dont l'œuvre est consacrée au Dauphiné, au travers de ses romans historiques et d'aventures, ou encore de transcriptions des contes de tradition orale de notre territoire
- Elle écrit aussi sous le pseudonyme de *Léo Ferry* avec un tel succès qu'elle est surnommée le « Walter Scott dauphinois » ;
- Cofondatrice de la revue littéraire *Le Dauphiné* avec son mari Xavier Drevet, dans laquelle elle écrit de nombreux articles, et qui fut ensuite reprise par *Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné* en 1904, après le décès de Louise Drevet (1898) puis de son mari ;
- Elle est élue membre de la Société des gens de Lettres et officier de l'Instruction civique ;

Elle est inhumée au cimetière Saint-Roch de Grenoble depuis 1898. Une rue de la ville de Grenoble (38000) porte déjà son nom.

**CONSIDÉRANT** la volonté de l'équipe municipale de rééquilibrer progressivement le nombre de voies portant le nom d'une femme, avec celui portant le nom d'un homme ;

**CONSIDÉRANT** la volonté de l'équipe municipale d'attribuer des noms en lien avec le territoire local et notamment avec son histoire et sa géographie ;

**CONSIDÉRANT** qu'il apparaît en conséquence adapté de dénommer cette voie privée « Rue Louise Drevet » ;

**CONSIDÉRANT** que le nom « Louise Drevet » n'est à ce jour pas utilisé par une commune utilisant le code postal 38360 pour la dénomination de l'une de ses voies ou espaces publics ;

**PROPOSE** de nommer cette voie « Rue Louise Drevet »

**PROPOSE** d'autoriser le Maire et la Première Adjointe à signer tout document d'attribution des adresses aux entreprises concernées, conformément au système métrique en vigueur sur la commune.

**Après en avoir délibéré,**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**DONNE** son accord.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

**Pour : 18**

**Abstention : 1: Marie-José GROS COISSY.**

Affiché le : 16/06/2022

Reçu en préfecture le : 16/06/2022

Exécutoire le : 16/06/2022

Pour extrait conforme au registre des  
Délibérations et des décisions administratives  
Noyarey, le 15/06/2022

Le Maire,  
Nelly JANIN QUERCIA

